

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 6 février 2017 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant Conseil au complet sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

10743-02-17 - Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2017 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles » ouvert. Le point 8.3 est modifié pour Parc Robert Aumont

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10744-02-17 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017.

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire 9 janvier 2017

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10745-02-17 – Renouvellement adhésions et paiement quote-part M.R.C. 2017

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil renouvelle l'adhésion pour l'année 2017 aux organismes et organisations suivants :

Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour un montant de 402,41\$ taxes incluses

Association des directeurs municipaux du Québec pour un montant de 859.64\$ taxes incluses

Quote-part à la M.R.C. DU Haut-Richelieu répartie comme suit : 1 versement de 49 531.57\$ payable le 15 mars et 49 531.54\$ payable le 1^{er} juillet 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10746-02-17 – Contrat Coopérative d'informatique municipale (CIM)

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Venise-en-Québec souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$);

QUE la Municipalité de Venise-en-Québec adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

QUE M. Jacques Landry, maire, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Municipalité de Venise-en-Québec, y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

QUE M. Jacques Landry, maire agisse à titre de représentant de la Municipalité dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10747-02-17 – Cour Municipale – Paradis Lemieux Francis

CONSIDÉRANT que la Municipalité a accordé un mandat à la firme Paradis Lemieux Francis pour les services juridiques pour l'année 2017 ;

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que ce Conseil mandate la firme Paradis Lemieux Francis afin de représenter la Municipalité de Venise-en-Québec à la Cour municipale de St-Jean-sur-Richelieu selon les termes de leur offre du 27 janvier 2017.

Que ce Conseil avise la Cour municipale du changement de procureurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10748-02-17 – Transfert contrat entretien et location photocopieur

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le transfert du contrat pour la location et l'entretien du photocopieur à la firme Solution Burotic 360 aux mêmes conditions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10749-02-17 Rapport inspecteur

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que ce Conseil prend acte du rapport de l'Inspecteur des bâtiments pour les permis émis pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 et également le rapport annuel de l'année 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10750-02-17 – Engagement entretien ménager centre culturel

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à l'engagement de Mme Martine Métras pour l'entretien ménager du centre culturel. D'Autoriser la directrice-générale et secrétaire-trésorière à signer un contrat à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10751-02-17 – Rideaux centre culturel

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

D'autoriser l'achat de rideaux pour le centre culturel de la firme Scène Scapin pour un montant de 6 512,80\$ taxes incluses. Ce montant sera pris à même le règlement d'emprunt 413-2015 et le programme TECQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseiller Gérard Bouthot, donne **AVIS DE MOTION** de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement 441-2017 (RM-110) abrogeant et remplaçant le règlement 435-2016 sur les systèmes d'alarme.

10752-02-17 – Engagement pompiers volontaires

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à l'engagement de Messieurs Eric Parent et M. Pascal Berger en tant que pompiers volontaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10753-02-17 – Rehaussement premiers répondants – P.R.2

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : Mme Line Énard
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise que le service de premiers répondants disponible dans la Municipalité de Venise-en-Québec soit rehaussé au niveau PR-2. Qu'une demande à cet effet soit adressée aux autorités concernées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10754-02-17 – Engagement premier répondant

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à l'engagement de Madame Martine Gamache à titre de premier répondant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10755-02-17 – Achat camion autopompe

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que le contrat pour l'achat d'un camion autopompe soit accordé à la firme Camions Hélie (2003) Inc. pour un montant de 149 500\$ taxes incluses tel que leur soumission du 12 décembre 2016.. D'autoriser Madame Diane Bégin, Directrice-générale et secrétaire-trésorière à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10756-02-17 – P.I.I.A. 555, avenue Venise Ouest; 445, 23^e Avenue Est

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :
555 Avenue Venise Ouest – nouvelle construction
445 23^e Avenue Est – nouvelle construction ;

CONSIDÉRANT que ces demandes sont soumises à un P.I.I.A ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme;

10758-02-17 – Assistance technique – Tetrattech

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Qu'un mandat soit accordé à la firme Tetra-Tech pour les services professionnels d'assistance technique et administrative 2017 pour une prévision budgétaire de 15 000\$. D'autoriser la directrice-générale et secrétaire-trésorière à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10759-02-16 – Mesure d'accumulation de boues d'eau dans les étangs aérés

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Écho-tech Inc. pour la mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés pour un montant de 2 175\$ plus taxes plus les frais d'analyse tel que leur soumission du 9 janvier 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10760-02-17 – Activité poker bénéfice – permis d'alcool

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

D'autoriser le prêt de la grande salle du centre culturel à titre gratuit pour l'événement Poker bénéfice du 24 mars prochain au profit de la réfection de la cours d'école primaire « Capitaine Luc Fortin » de St-Sébastien.

Que ce Conseil avise la Régie des Alcools, des courses et des jeux qu'il ne s'objecte pas à l'exploitation du permis demandé par S.I.T.E. pour l'Événement Poker bénéfice qui se tiendra au Centre Culturel le 24 mars 2017 à la condition que celui-ci respecte la réglementation en vigueur dans la Municipalité ainsi que la réglementation du Ministère du Travail et du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10761-02-17 – Engagement coordonnatrice et animateur – Maison des Jeunes

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à l'embauche de Mme Claudia Morlot à titre de coordonnatrice de la Maison des Jeunes à raison de 10 heures/semaine au taux horaire de 25\$ et également à l'embauche de M. Jean-Philippe Malette à titre d'animateur à raison de 10 heures/semaine au taux horaire de 13\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10762-02-17 – Octroi contrat – Agence Tâches Connexes

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à Agence Tâches connexes pour la préparation de l'événement Vélos et Rallye d'hiver qui se tiendra les 18 et 19 février 2017 selon leur offre du 1^{er} février 2017 pour un montant de 500\$ taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10763-02-17 – Maire-suppléant

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que M. André Surprenant soit nommé comme maire-suppléant pour une période de 3 mois soit jusqu'au 1^{er} mai 2017

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10764-02-17 – Remerciement Maire-suppléant

Proposé par : M. Jacques Landry
 Appuyé par : Mme Line Émard
 ET RÉSOLU

Qu'une motion de remerciements soit adressée à M. Gérard Bouthot pour son mandat en tant que maire-suppléant sortant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10765-02-17 – Parc Robert Aumont

CONSIDÉRANT sa générosité exceptionnelle et pour le remercier de tous ses dons

Proposé par : M. Jacques Landry
 Appuyé par : M. André Surprenant
 ET RÉSOLU

QUE le parc situé à côté du Chalet des Générations soit nommé Parc Robert Aumont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10766-02-17 – Compte du mois

Proposé par : M. Jacques Landry
 Appuyé par : Mme Micheline Aubry
 ET RÉSOLU

D'approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant 297 214.11 \$ le tout tel que ci-après listé.

No CHEQUES	FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT
L170001	HYDRO QUÉBEC	ÉLEC. PARC- PP8- ÉCLAIRAGE	4 303,07 \$
L170002	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	AVIS PUBLIC	6,01 \$
L170003	LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	TÉLÉCOMMUNICATION SI / PR	150,51 \$
L170004	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	QUOTE PARTS	17 498,09 \$
L170005	PITNEY BOWES	TIMBREUSE	689,86 \$
L170006	SERVICE DE CARTES DESJARDINS	SI/POSTE CANADA/CENTRE CULTUREL	2 807,29 \$
L170007	TÉLÉBEC LTÉE	TÉLÉPHONIE	151,35 \$
L170008	TÉLUS	CELLULAIRES	164,90 \$
L170009	XITTEL INC.	INTERNET	264,22 \$
M0009424	9291-6444 QUÉBEC INC.	LOYER MAISON DES JEUNES	1 149,75 \$
C1700001	CHOINIÈRE & MORIN INC.	DÉNEIGEMENT 1ER VERSEMENT	13 593,19 \$
C1700002	FERME BELLEMANA	DÉNEIGEMENT 1ER VERSEMENT	500,00 \$
C1700003	DÉBOURSÉ ANNULÉ		
C1700004	P.G. SOLUTIONS	CONTRAT DE SERVICE SI	810,57 \$
C1700005	SIMCO	DÉNEIGEMENT 1ER VERSEMENT	3 610,00 \$
C1700006	LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	SYNDICAT	298,97 \$
C1700007	LA CAPITALE ASS.ET GEST. DU PAT	COTISATION ASSURANCE SALAIRES	1 056,32 \$
C1700008	LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	SYNDICAT	5,05 \$
C1700009	FESTIVAL DE LA PERCHAUDE	CONTRIBUTION 2017	250,00 \$
C1700010	CURLING LACOLLE	CONTRIBUTION 2017	1 000,00 \$
C1700011	FÉDÉRATION QUÉBOISES DES MUNICIPALIÉS	ADHÉSION FQM 2017	1 651,71 \$
C1700012	FOURNIER, CLAUDE	REMB. POUR ACHAT DE LUMIÈRE	229,90 \$
C1700013	GROUPE ULTIMA	RENOUVELLEMENT ASSURANCE GÉNÉRAL	55 191,00 \$
C1700014	MISSION COMMUNICATIONS	CONTRAT DE SERVICE STATION POMPAGE	6 345,36 \$
C1700015	PARADIS, LEMIEUX, FRANCIS, AVOCATS	HONORAIRES CONTRAT DE SERVICE 2017	574,88 \$
C1700016	LES PRODUCTIONS PRO-STAR	DÉPÔT ÉVÈNEMENT 24 JUIN 2017	813,17 \$
C1700017	SIMPLE BOUTIQUE	MATÉRIEL CENTRE CULTUREL	6 938,65 \$
C1700018	TRANSPORT ADAPTÉ DU HAUT-RICHELIEU	QUOTE-PART 2017	8 208,00 \$

C1700019	AXIM CONSTRUCTION	DÉBOURSÉ #6 CENTRE CULTUREL	56 568,30 \$
C1700020	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	AJUSTEMENT SUR DÉDUCTIONS	83,62 \$
C1700021	DÉBOURSÉ FÉVRIER		
C1700022	ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ	CONTRIBUTION 2017	574,88 \$
C1700023	AUBRY, MICHELINE	CCU	45,00 \$
C1700024	DÉBOURSÉ ANNULÉ		
C1700025	B. FRÉGEAU & FILS INC.	TRAVAUX AQUEDUC	1 754,87 \$
C1700026	BORDO, LANA	ENTRETIEN MÉNAGER	1 128,76 \$
C1700027	BOUTHOT GÉRARD	CCU	35,00 \$
C1700028	CLAUDE & FRANÇOIS PHÉNIX & FILS INC.	LUMINAIRES / CASERNE	8 911,72 \$
C1700029	CMP MAYER INC.	SERVICE D'INCENDIE	3 207,80 \$
C1700030	LA COOP DES MONTÉRÉGIENNES	VOIRIE	51,32 \$
C1700031	CAUCA	SERVICE D'INCENDIE	241,45 \$
C1700032	EDITIONS YVON BLAIS	ADHÉSION 2017 CODE MUNICIPAL	509,25 \$
C1700033	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSES EAUX	277,58 \$
C1700034	ETHIER AVOCATS INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	4 369,94 \$
C1700035	EXPLOSIUM COMMUNICATION VISUELLE	AFFICHES	206,96 \$
C1700036	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUN.	FRAIS DICOM	14,99 \$
C1700037	FORMULES MUNICIPALES	FOURNITURES DE BUREAU	58,47 \$
C1700038	GARAGE LÉO LORD	GLISSADE/VOIRIE	7 898,78 \$
C1700039	GRAVEL SERGE	SERVICE D'INCENDIE	684,10 \$
C1700040	GAGNON MARYLINE	REMB. ACTIVITÉ SPORTIVE 3 ENFANTS	258,69 \$
C1700041	GERVAIS MARIELLE	CCU	35,00 \$
C1700042	GRENON MYLÈNE	REMB. ACTIVITÉ SPORTIVE 2 ENFANTS	58,00 \$
C1700043	JOSÉE HAMEL	REMB. ACTIVITÉ SPORTIVE 2 ENFANTS	182,50 \$
C1700044	IMPRIMERIE SUR-DEL	PAPETERIE	2 219,02 \$
C1700045	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL	AV IS PUBLICS	296,64 \$
C1700046	KEMIRA WATER SOLUTION CANADA INC.	PRODUIT CHIMIQUE USINE	5 537,78 \$
C1700047	LAPS SONORISATION ENR.	CENTRE CULTUREL	9 466,24 \$
C1700048	L'HOMME ET FILS ENR	VOIRIE/ CENTRE CULTUREL/ KIOSQUE/ TOILETTE PUBLIQUE	1 165,46 \$
C1700049	LAVOIE MARCEL	CCU	35,00 \$
C1700050	LCL ENVIRONNEMENT	ENVIRONNEMENT	11 037,60 \$
C1700051	LÉGARÉ STÉPHANE	REMB. TAXATION COMPL.	114,15 \$
C1700052	LONGTIN HUBERT	REMB. TAXATION COMPL.	371,21 \$
C1700053	MALENFANT MARLÈNE	GRAPHISTE – CARTES VENISE	300,00 \$
C1700054	MONTESINOS RODRIGO	REMB . TAXATION COMPL.	204,15 \$
C1700055	MONTY SYLVESTRE, Conseillers Juridiques	HONORAIRES PROFESSIONNELS	523,71 \$
C1700056	PARENT JULIE	DÉPOUILLEMENT NOEL	100,00 \$
C1700057	PAPETERIE COWANSVILLE	FOURNITURES DE BUREAU	783,61 \$
C1700058	PETITE CAISSE	PETITE CAISSE 2016	92,95 \$
C1700059	PIÈCES D'AUTOS DE BEDFORD	VOIRIE/ CENTRE CULTUREL/ KISQUE/ TOILETTE PUBLIC	171,67 \$
C1700060	PROPANE SUROÏT BEDFORD	ZAMBONI PATINOIRE	162,98 \$
C1700061	PREVIMED INC	PREMIER RÉPONDANT	30,00 \$
C1700062	LES PUBLICATIONS MUNICIPALES	FOURNITURES DE BUREAU PUBLICATION	1 184,24 \$
C1700063	SAUVE-GARDE NATURE	ENVIRONNEMENT	100,00 \$
C1700064	SOS TECHNOLOGIES ACTION URGENCE	CENTRE CULTUREL ET PARCS TROUSSE	78,84 \$
C1700065	SUPER SOIR	CARBURANT VOIRIE / SI	895,88 \$
C1700066	SGB ALUMINIUM INC.	RAMPES HV ET CENTRE CULTUREL	8 390,79 \$
C1700067	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.	PRÉVENTION CSST	734,75 \$

C1700068	SCENE SCAPIN	CENTRE CULTUREL	2 532,45 \$
C1700069	SIMPLE BOUTIQUE.CA	CENTRE CULTUREL	57,49 \$
C1700070	TECHNO-CONTRÔLE 2000	SERVICE D'INCENDIE	74,74 \$
C1700071	TOILETTES PORTATIVES SANIBERT	PARCS	471,40 \$
		SOUS-TOTAL	262 551,55 \$
		SALAIRES EMPLOYÉS DU 01-01 AU 31-01	30 348,59 \$
		SALAIRES MAIRES ET CONSEILLERS	4 313,97 \$
		TOTAL :	297 214,11 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10767-02-17 – Levée de l'assemblée

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que l'assemblée ordinaire du 6 février 2017 soit levée à 20h45

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Diane Bégin
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Diane Bégin, Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal